



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Olivier MARQUETTE domicilié Chemin des Aunays(Sart) 2 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Chemin des Aunays, 2 à 4845 Jalhay et cadastré division 2, section C n°665F.

Le projet est de type : la régularisation du bardage de type TRESPA et des châssis noirs de l'habitation - l'extension du volume secondaire existant en vue de créer un second logement, et présente les caractéristiques suivantes.

Extension arrière au volume secondaire existant sis sur le flanc droit de l'habitation, d'une emprise au sol d'environ 25,50 m<sup>2</sup>, destinée à accueillir une pièce de séjour dans le cadre de la création d'un second logement. Les matériaux de parement et les châssis sont identiques à l'existant.

Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40 du CoDT : écarts aux prescriptions du lotissement, à savoir : sortie de la zone capable - toiture plate - matériau de toiture non autorisé - utilisation d'un lattage en bois beige clair - bardage Cembril Patina présent sur l'annexe de droite de l'habitation - création d'un second logement - pose de châssis noirs

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **03/07/2025** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01/07/2025 au 15/07/2025 au Collège communal :**

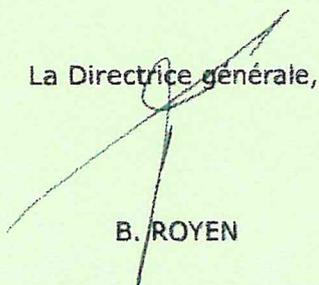
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202500046/5321/2025**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 19/06/2025

La Directrice générale,



B. ROYEN



La Bourgmestre,



V. VANDEBERG